

ANALYSE DES QUESTIONS SOULEVEES LORS DE LA REUNION PUBLIQUE DU 12 OCTOBRE 2022 SUR LE PROJET DE REAMENAGEMENT DU QUARTIER PIGEON / PHASE NORD			
THEME	QUESTIONS	REPONSES	REMARQUES COMPLEMENTAIRES
STATIONNEMENT	"Stationnement CRS"	Une réunion a eu lieu le 08/11/2022 avec le SGAMI. Le site comporte 172 places de stationnements en interne mais ne répond pas à l'ensemble de la demande. Aujourd'hui le télétravail est important et permet d'abaisser le besoin de stationnement. Le SGAMI communique actuellement auprès de son personnel sur les mobilités alternatives avec notamment l'opportunité qu'offre la seconde ligne de métro. Un plan mobilité pourrait être activé par le SGAMI.	
	"Places impactées Rues Pierre Brossolette"	La sécurisation des cheminements piéton et la réduction de vitesse sur chaussée entraîne effectivement la baisse de l'offre publique en stationnement. Le projet est présenté sur les plans.	
	"Il manque déjà des places, -50% c'est trop"	L'espace public doit répondre aux enjeux multiples actuels de déplacements actifs décarbonnés (vélo + piétons), à la réintroduction du végétal pour favoriser la biodiversité et lutter contre les îlots de chaleur et à la désimperméabilisation des sols avec la réalimentation des nappes phréatiques. Ces réponses impactent et réinterrogent la place de la voiture (chaussée + stationnement) sur un espace public contraint.	
CIRCULATION / SECURITE	"Sortie des véhicules SGAMI > Vitesse rue Pilate"	Une réunion a eu lieu le 08/11/2022 avec le SGAMI et ce constat a été relayé. Le SGAMI précise que la majorité de leur intervention ne se fait jamais en urgence car il s'agit d'intervention sur l'ensemble du territoire Français. Les sorties "urgentes" sont très rares. En revanche le "mode convoi" des sorties peut être impressionnant pour des usagers piétons du fait du nombre de véhicules et des sirènes.	
	"Entrée / sortie SUPER U Dangereuse"	L'aménagement consiste à apaiser la circulation sur l'ensemble du quartier et également au droit du SUPER U. Une porte en écluse est aménagée après l'accès au SUPER U pour réduire la vitesse et offrir davantage de lisibilité. L'éclairage est prévu d'être renforcé entre le SUPER U et La Rue de Nantes. Une réunion est envisagée avant la fin d'année 2022 avec le SUPER U pour échanger sur le projet.	
	"Coussin berlinois > Attente de la remise en place sur Commeurec"	Rennes Métropole envisage début 2023 de prioriser le nouveau plan de circulation et l'aménagement provisoire des portes d'entrée de rue (Zone 20) afin de tester l'aménagement définitif et d'apaiser le quartier.	
	"Rue Boussin > Mise à niveau des trottoirs pour matérialiser la zone de rencontre"	La Rue Boussin est hors emprise des travaux d'aménagement et ne sera pas traiter dans le cadre de cette opération.	
RUE COMMEUREC	"Sécurisation à proximité de KER AQUA"	Rennes Métropole envisage début 2023 de prioriser le nouveau plan de circulation et l'aménagement provisoire des portes d'entrée de rue (Zone 20) afin de tester l'aménagement définitif et d'apaiser le quartier. Le carrefour Pilate / Commeurec y sera traité en empêchant le stationnement dangereux et sauvage au droit du carrefour.	
	"Entrée / sortie sécurisée pour chaque domicile"	Le travail d'apaisement de la rue sécurisera les entrées / sorties riveraines. La redéfinition des espaces avec une libération en faveur des zones piétonnes et paysagères permettra une meilleure visibilité de chaque sortie.	
CONCERTATION	"Prochaines réunions de concertation sur l'avancée du projet"	L'aménagement du Quartier a fait l'objet de plusieurs réunions publiques. Des documents d'informations seront transmis aux riverains sur l'avancée du projet, aucune date de prochaine réunion de concertation n'est toujours actée.	
	"Accès aux documents présentés"	Les documents sont accessibles : https://fabriquecitoyenne.st-jacques.fr	
ASSAINISSEMENT	"Eaux pluviales > Qui prend en charge les travaux"	Rennes Métropole a présenté des solutions de déconnexion de l'assainissement pluvial dans les parcelles privées. Rennes Métropole peut accompagner les riverains volontaires dans le choix de la solution technique. La prise en charge financière de ces travaux reste à la charge du propriétaire.	
	"Travaux d'assainissement EU > Quelle mise en conformité"	Le réseau d'assainissement EU séparatif sera réhabilité sur les rues Brossolette, Peri et Pilate sud. Les travaux consistent à reprendre sur le domaine public le collecteur principal, les branchements et la mise en œuvre de boîtes de branchement EU en limite de domaine public. Les non conformités des rejets privés (à l'intérieur de la parcelle) qui sont constatés doivent être reprises par les propriétaires.	
TRAVAUX AERIENS	"Devenir des poteaux électriques"	L'effacement du réseau électrique aérien aura lieu uniquement sur les rues Pilate et Jean Pont . Le budget général de l'opération ne permet pas l'enfouissement des réseaux aériens sur les rues Commeurec, Brossolette, Peri et Pilate Nord	
	"Travaux aériens, si pas fait, ne rien faire"	L'effacement du réseau électrique aérien aura lieu uniquement sur les rues Pilate et Jean Pont . Le budget général de l'opération ne permet pas l'enfouissement des réseaux aériens sur les rues Commeurec, Brossolette, Peri et Pilate Nord	